



VOTRE SAISON CULTURELLE



SCANNER THERMIQUE
DE VOTRE BATIMENT



PREMIER SALON
DU LIVRE A GOUVY

A lire en page 14

A lire en page 28

A lire en page 36

SOMMAIRE

• Conseil communal	4
• Population - État civil	5
• L'administration communale vous informe	8
• La police vous informe	9
• Enfance	11
• Aînés	12
• Culture - EPN	14
• Tourisme - Événements	18
• Nature - Environnement	20
• Energie - Primes & Aides	28
• Association	30
• Social	31
• Commerces et services	32
• Agenda	33

Editeur responsable :

Véronique Léonard, Bourgmestre
Bovigny, 59 – 6671 GOUVY

Coordination communale :

Valérie GROLET
valerie.grolet@gouvvy.be
080/29.20.21

Photo cover : Donald Bentvelsen
« Cherain »

Impression : Advance

Mise en page : ExcellenPrint

Photos : Magnific

A l'attention des groupements et associations :

La prochaine édition de « La Vie communale » sortira
FIN DÉCEMBRE 2026. Pour toute insertion dans
cette revue, veuillez contacter Valérie Grolet au
080/29.20.21 valerie.grolet@gouvvy.be.

**Les membres du Collège Communal sont à
votre disposition sur rendez-vous.** Si vous
souhaitez rencontrer la Bourgmestre ou un(e)
Échevin(e), n'hésitez pas à prendre rendez-vous : les
numéros de téléphone et les adresses mail se trouvent
sur www.gouvvy.be.

Vous pouvez aussi obtenir leurs coordonnées à
l'administration communale : 080/29.29.29.

EDITORIAL

Chers citoyens et citoyennes,

L'automne s'installe doucement sur notre belle commune. Après un été riche en rencontres, en animations et en projets, cette nouvelle édition de La Vie Communale vous invite à découvrir tout ce qui fait la vitalité de Gouvy : son dynamisme culturel, son tissu associatif, son engagement citoyen et de nombreuses autres initiatives.

Cette rentrée sera placée sous le signe de la culture. Notre saison culturelle 2026-2027 s'annonce particulièrement riche avec des conférences, spectacles, concerts, ateliers et sorties qui permettront à chacun de trouver une activité à son goût. Nous pourrons aussi participer cette année au premier Salon du Livre, un événement qui mettra à l'honneur les auteurs, la lecture et le plaisir de partager les mots et les idées. La culture est bien plus qu'un loisir : elle crée du lien, nourrit la curiosité et contribue à faire vivre notre territoire.

Cette édition met aussi l'accent sur des enjeux très concrets du quotidien. Plusieurs habitants seront concernés par l'attribution de nouvelles adresses dans les villages de l'ancienne commune de Bovigny. Cette démarche, attendue depuis longtemps, répond à des besoins de clarté pour les citoyens, les services postaux et surtout les services de secours. Je remercie chacune et chacun pour sa compréhension dans cette étape importante de modernisation de notre territoire.

Au fil des pages, vous découvrirez aussi les nombreuses initiatives portées par nos associations, nos bénévoles, nos services communaux et nos partenaires. Qu'il s'agisse des activités destinées aux enfants, aux aînés, des projets environnementaux, des événements touristiques ou des actions de solidarité, toutes témoignent d'une même réalité : Gouvy est une commune où l'on construit ensemble.

Je vous souhaite à toutes et à tous un automne serein et de nombreux moments de partage au cœur de notre commune.

Véronique Léonard
Bourgmestre de Gouvy



ADMINISTRATION COMMUNALE

Bovigny, 59 - 6671 GOUVY - Tél. : 080/29.29.29 - Mail : administration@gouvy.be

HORAIRE D'OUVERTURE DES BUREAUX DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE DE GOUVY

Lundi : 8h00 - 12h30

Mardi : 8h00 - 12h30

Mercredi : 8h00 - 12h30 / Service population 13h30 - 18h00 / Autres services : 13h30 - 16h00

Jeudi : 8h00 - 12h30

Vendredi : 8h00 - 12h30

Si vous ne pouvez pas vous rendre auprès de nos services durant ces plages horaires, veuillez contacter le service concerné pour convenir d'un rendez-vous (après-midi ou samedi matin).

CONSEIL COMMUNAL

Vous souhaitez connaître les décisions prises à l'issue des conseils communaux. Consultez les procès-verbaux sur le site « iDélibé Citoyens » ou via le QRcode.



ORDRE JOUR

24 JUIN 2026

1. C.P.A.S. Comptes annuels de l'exercice 2025. Approbation.
2. Finances communales. Budget communal 2026 Services ordinaire et extraordinaire - Modification budgétaire n° 1. Approbation.
3. Finances communales. Règlement protocolaire. Approbation.
4. Aménagement du territoire. Autorisation d'ester en justice en vue d'une action au Conseil d'Etat contre l'arrêté ministériel du 18 mai 2026 octroyant à la srt WATTELSE un permis unique pour implanter et exploiter un parc éolien. Décision.
5. Logement. Cartographie des Pôles locaux du Logement (PLL) en Région wallonne. Décision.
6. Accueil extra-scolaire. Plaine de vacances communale - modification du projet pédagogique et du règlement d'ordre intérieur. Approbation.
7. Fonctionnement institutionnel. Comité de concertation Commune-CPAS - PV du 7 avril 2026. Information.
8. Fonctionnement institutionnel. Comité de concertation Commune-CPAS - PV du 26 mai 2026. Information.
9. Fonctionnement institutionnel. Rapport de rémunération reprenant un relevé individuel et nominatif des jetons, rémunérations et avantages en nature alloués par l'Administration communale aux mandataires au cours de l'exercice 2025. Approbation.
3. Patrimoine communal. Lot G18 - Réalisation d'une conduite de liaison entre la station de traitement de Montleban et les villages de Langlire et Lomré. Projets d'acte de constitution de droits de superficie perpétuels en sous-sol à des fins de domanialité publique et servitudes d'accès et de passage en surface sur les parcelles cadastrées 5^{ème} Division, Section C, n° 1298A, 1302 et 1303. Approbation.
4. PIC 2019-2021 - Égouttage et réfection des voiries à GOUVY (village). Décompte final de la partie SPGE. Souscription de parts bénéficiaires. Approbation.
5. Tourisme. Réhabilitation du Sentier des Massotais à Baclain. Modification du budget. Décision.
6. Culte. F.E. de Ourthe. Compte 2025. Approbation.
7. Charroi communal. Acquisition de véhicules utilitaires neufs et/ou d'occasion (2026-083). Conditions et mode de passation. Approbation.
8. Personnel communal. Recrutement d'un(e) employé(e) administratif(ve) pour le service culturel et constitution d'une réserve. Approbation.
9. Personnel communal. Recrutement d'un(e) assistant(e) pour le service accueil extra-scolaire et constitution d'une réserve. Approbation.

22 JUILLET 2026

1. Distribution d'eau. Plan Comptable de l'Eau 2025. Approbation.
2. Distribution d'eau. Règlement communal relatif aux modalités de raccordement à la distribution d'eau. Modifications. Approbation.
10. Prime communale. Aide à la participation à une activité sportive pour les aînés. Décision.
11. Vie associative. Attribution des subsides 2026. Décision.
12. Sport et vie associative. Mérite sportif 2025. Décision.

POPULATION - ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

BAH Mamadou né le 17 mai à Soignies, fils de Moussa de Courtil.

SARANGA Elizabeth née le 30 mai à Saint-Vith, fille de Rhoda de Courtil.

LOUA Prince né le 7 juin à Saint-Vith, fils de Jacqueline de Courtil.

DIALLO Ramatoulay née le 12 juin à Saint-Vith, fille de Aicha de Courtil.

BERHE Elohe né le 16 juin à Saint-Vith, fils de Feven de Courtil.

BOEKESTIJN Aaron né le 25 juin à Saint-Vith, fils de Ilse d'Ourthe.

HENRY Lucie née le 29 juin à Bièvre, fille de Florestin et de GLESNER Noémie de Beho.

DEGEE Loïs né le 1^{er} juillet à Malmedy, fils de Sébastien et de CHALON Kelly de Gouvvy.

MARIAGES

BLAISE Raphaël et SENECAUT Kirsten se sont unis à Gouvvy le 23 mai.

JETZEN Kevin et RICHTER Anne se sont unis à Gouvvy le 26 juin.

BLAISE Julien et SEVRIN Méganne se sont unis à Gouvvy le 4 juillet.

WIRTEL Martin et VAN MECHELEN Candice se sont unis à Gouvvy le 4 juillet.

DÉCÈS

MASSARD Christelle de Courtil est décédée le 12 mai à l'âge de 43 ans.

MALARME Fernande de Sterpigny est décédée le 6 juin à l'âge de 85 ans.

NESER Josette de Baclain est décédée le 9 juin à l'âge de 90 ans.

MACIAS MARTIN Jennifer de Courtil est décédée le 14 juin à l'âge de 36 ans.

DESERT Jean-Louis de Bovigny est décédé le 17 juin à l'âge de 62 ans.

KROMAH Bangaly né le 7 juillet à Saint-Vith, fils de VAKABA et de MANNEH Fusia de Courtil.

BAILLIEUX Eivy née le 9 juillet à Malmedy, fille de Grégory et de VOLVERT Caroline de Beho.

SCHMITZ Maxine née le 15 juillet à Malmedy, fille de Stève et de FAVIER Charline de Courtil.

LALOUX Léna née le 17 juillet à Malmedy, fille de Loris et de LEMASSON Jennifer de Beho.

VANLANDEGHEM Jane née le 27 juillet à Liège, fille de Olivier et de DUCHENE Alison de Steinbach.

NICOLAY Lynn née le 5 août à Saint-Vith, fille de Johan et de BERTRAND Sonia de Gouvvy.

NOORTS Théo né le 10 août à Ostende, fils de Renato et de INDESTEGH Séverine de Courtil.

PEFFER Zélie née le 11 août à Malmedy, fille de Damien et de COUNET Clara de Cherain.

HENKINET René et GUILLAUME Nicole se sont unis à Gouvvy le 11 juillet.

PINETTI Michel et BOUR Marceline se sont unis à Gouvvy le 24 juillet.

HUET Jean-Yves et KLEYNEN Mélanie se sont unis à Gouvvy le 1^{er} août.

BAAR Yves de Gouvvy est décédé le 3 juillet à l'âge de 54 ans.

MARCHAL René (JAMOTTON) de Gouvvy est décédé le 19 juillet à l'âge de 63 ans.

LAGARMITE Marie de Gouvvy est décédée le 27 juillet à l'âge de 64 ans.

HELMS Maria de Sterpigny est décédée le 8 août à l'âge de 69 ans.

SOLPASSO Sante de Courtil est décédé le 11 août à l'âge de 58 ans.

ANNIVERSAIRES DE MARIAGE

NOCES DE DIAMANT DE GENNEN JOSEPH ET KOHNEN KATHARINA

C'est à la foire Sainte-Catherine à Saint-Vith, lors d'une soirée dansante, que Katharina et Joseph se rencontrent. Ils se marient le 6 mai 1966 devant Corneille Morsomme, bourgmestre de l'époque.

De leur union naissent quatre enfants, Chantale, Jacky, Vinciane et Anne-Catherine. Sept petits-enfants, six filles et un garçon, sont ensuite venus agrandir la famille, ainsi qu'un premier arrière-petit-enfant.

Après leur mariage, le couple s'installe dans la ferme familiale à Beho où ils vivront pendant cinquante ans. Joseph y reprend les rênes de l'exploitation et la dirigera durant plus de quarante ans, avant de continuer à donner un coup de main à son fils lorsque celui-ci reprend la ferme. Depuis dix-sept ans, Joseph et Katharina profitent de leur maison actuelle.

Katharina, après avoir travaillé chez les « Bonnes Sœurs » à Heusy, puis dans les cuisines d'un pensionnat, met ses talents culinaires au service de sa famille et de la communauté. Entre la ferme et les tâches familiales, elle organise notamment des banquets pour mariages, communions et autres occasions.

Aujourd'hui, elle profite de ses petits-enfants, de voyages en Alsace, du jardinage et du fleurissement de sa maison, tout en restant très attachée au respect de la nature.

Joseph est, quant à lui, un véritable passionné de la vie rurale. Les concours de bestiaux, auxquels il participe dans toute la région, sont devenus sa véritable spécialité : son œil et son expertise sont reconnus par ses pairs. Mais son engagement ne s'arrête pas là. Président de la Ligue des Familles et des Aides Familiales pendant près de cinquante ans, membre de la Fabrique d'église, du CPAS et ancien conseiller communal, il fut également l'un des membres fondateurs du club de football de Beho.

Après 60 années de mariage, leurs paroles résument parfaitement leur philosophie. Katharina se dit heureuse de la vie accomplie et surtout de sa famille, tandis que Joseph souhaite simplement « que la vie continue comme je l'ai vécue ». L'humour, la disponibilité, le respect et la tendresse semblent avoir accompagné leur longue route à deux.

Que dire, sinon, qu'ils poursuivent encore longtemps ce beau chemin, entourés de leurs enfants, petits-enfants et arrière-petit-enfant.



NOCES DE DIAMANT DE BERTEMES JOSÉ ET REITER MONIQUE

Il y a 54 ans, lors d'une visite chez des amis à Wathermal, Monique et José se rencontrent. Après avoir courtoisé quatre ans, ils se disent « oui » devant le bourgmestre de l'époque, Germain Schmitz, qui était également l'employeur de José.

Après leur mariage, ils s'installent dans l'ancien garage Brasseur, qu'ils transformeront progressivement en leur maison, au prix de nombreuses heures de travail et de persévérance.

De leur union naissent Anne-Catherine et Jean-François, puis deux petites-filles, Juliette et Clémentine, leurs véritables rayons de soleil. La famille occupe une place essentielle dans leur vie et les liens restent aujourd'hui encore très forts.

Monique a travaillé dans la couture avant de consacrer plusieurs années à l'entretien de l'école de Beho. Depuis sa pension, elle profite pleinement de ses petits-enfants, tout en s'adonnant à la gymnastique douce, à la marche et à la cuisine.

José a travaillé à la menuiserie Schmitz, puis 22 ans à l'OTAN avant de rejoindre l'administration communale. Grand amateur de sport, il a pratiqué le football, la course à pied et la moto. Il reste également un bricoleur infatigable, toujours prêt à entretenir maison et jardin.

Pour eux, le secret d'une vie à deux réussie tient en quelques mots : l'union, le respect, la tendresse et surtout le bonheur d'être entourés de ceux qu'ils aiment.



NOCES D'OR DE HENROTTE PATRICK ET COLLARD NICOLE

C'est à l'école « moyenne » de Gouvvy que Patrick, alors stagiaire, remarque Nicole pour la première fois. Quelques rencontres, notamment lors d'un concours de « Couyon », leur permettent de se retrouver et, le 18 janvier 1975, commence leur histoire. Quinze mois plus tard, le 28 mai 1976, ils se disent « oui ».

De leur union naissent deux enfants, Gregory et Stéphanie, puis deux petites-filles qui occupent aujourd'hui une place privilégiée dans leur vie. Après avoir vécu quelques années dans l'annexe du docteur Misson puis à Cahay, le couple construit finalement sa maison à Cierreux, où il réside toujours.

Nicole s'est consacrée durant de nombreuses années à sa famille avant de travailler pendant quinze ans auprès de la pédiatre Véronique Schmitz, dont les filles sont devenues ses véritables « filles de cœur ». Aujourd'hui retraitée, elle profite de ses petites-filles qu'elle accompagne au quotidien, tout en consacrant du temps à la lecture, au jardinage et à la marche nordique.

Patrick, après des études en sciences et géographie, débute sa carrière dans l'enseignement avant de rejoindre le secteur technico-commercial. Il travaillera notamment chez Wagner et Saint-Gobain, où il terminera sa carrière en 2015.

Depuis leur retraite, Nicole et Patrick partagent une belle aventure : six mois par an, ils font du gardiennage dans différentes régions du sud, ce qui leur permet de découvrir de nouveaux endroits et de magnifiques bâtisses. Le reste de l'année, ils retrouvent avec plaisir Cierreux... et les travaux qui les y attendent !

Leurs loisirs sont nombreux : tennis, vélo, judo, activités associatives et collection de bandes dessinées pour Patrick. Lecture, jardinage et moments en famille pour Nicole. Sans oublier les rendez-vous avec les cousins, toujours placés sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur.

Leurs devises résument joliment leur philosophie de vie.

Nicole aime rappeler : « Le temps passe, passons-le bien », tandis que Patrick préfère « Carpe diem » et l'idée de profiter du moment présent sans se prendre la tête.

Qu'ils conservent encore longtemps cette belle énergie, profitent pleinement de la vie et surtout, de leurs enfants et petits-enfants.



L'ADMINISTRATION COMMUNALE VOUS INFORME

ATTRIBUTION DE NOMS DE RUES À GOUVY

L'ANCIENNE COMMUNE DE BOVIGNY POURSUIT LA TRANSITION

Le 5 octobre 2026, les habitants de Bovigny, Cierreux, Courtil, Halconreux, Honvelez et Rogery se verront attribuer de nouvelles adresses. Ce changement s'inscrit dans un vaste chantier de mise à jour des noms de rues et de la numérotation. L'ancienne commune de Beho avait entamé la transition en juin 2025.

POURQUOI CE CHANGEMENT ?

La commune de Gouvry a décidé de créer de nouveaux noms de rues et de modifier la numérotation existante à la demande de nombreux citoyens, des services de secours et des services postaux. Ce changement va permettre d'améliorer la clarté postale, d'assurer une meilleure intervention des secours et de préparer l'avenir face au développement urbanistique.

COMMENT LES NOUVEAUX NOMS ONT-ILS ÉTÉ CHOISIS ?

Les noms ont été proposés par des groupes de travail composés de citoyens, en s'inspirant de l'histoire locale, du

patrimoine ou d'éléments naturels emblématiques. Ils ont ensuite été validés par la Commission royale de toponymie et de dialectologie.

CONCRÈTEMENT ?

Les riverains concernés ont reçu un courrier explicatif avec les démarches à suivre : mise à jour de la carte d'identité, notification des fournisseurs, installation des nouveaux numéros sur les façades, etc.

Ce travail est mené par phases. L'ancienne commune de Bovigny est la deuxième à franchir le pas.

La liste des nouvelles rues, les informations pratiques, les démarches administratives et les cartes reprenant les noms de rues sont disponibles via le lien suivant : <https://www.gouvry.be/ma-commune/services-communaux/Urbanismelogement/noms-de-rues>



LA POLICE VOUS INFORME

LA ZONE DE POLICE
FAMENNE-ARDENNE

VOUS INFORME



COMMENT NOUS CONTACTER ?

**POUR TOUTE INTERVENTION URGENTE*,
IL Y A LIEU DE CONTACTER LE 101 OU LE 112.**

*situation de danger immédiat OU nécessitant une intervention immédiate pour faire
cesser une infraction, interpellier un suspect ou préserver des éléments de preuves

Si vous avez été victime d'un méfait, vous pouvez **déposer
plainte** auprès de la police locale.

Notre Zone de police fonctionne sur **rendez-vous**, que
vous pouvez fixer selon vos disponibilités via le
QR Code ci-joint.



NOUVEAU
**Prenez
rendez-vous
en ligne**

(C'est simple, gratuit et sécurisé)

Je scanne le QR code !



**24h/24
et 7j/7**

nexcalia
conseil en systèmes d'information

Zone de police Famenne-Ardenne
(044.23.10.11)

Votre **inspecteur de quartier** reste toujours disponible pour des
renseignements, informations ou le suivi de votre dossier.

Vous trouverez les numéros de **téléphone** de vos agents de
quartier dans la rubrique "Commissariats" de notre site internet
www.police.be/5300.

LA ZONE DE POLICE FAMENNE-ARDENNE

VOUS INFORME



S'informer, vérifier, protéger : les bons réflexes face aux cyberfraudes

Aujourd'hui, une fraude peut prendre l'apparence d'un e-mail de votre banque, d'un SMS de livraison, d'un appel d'un faux conseiller, d'un QR code, d'un site internet parfaitement imité ou même d'une voix générée par l'intelligence artificielle. En quelques secondes, vos données personnelles ou votre argent peuvent être compromis.



Que faire ???

AVANT de cliquer, de répondre ou de payer, posez-vous ces deux questions :

- 🔍 Cette demande est-elle logique ou anormalement urgente ? Ne réagissez pas dans la précipitation
- 🔍 Qui me contacte réellement ? Prenez le temps de vérifier : contactez directement votre banque, votre administration ou l'organisme concerné en utilisant exclusivement leurs coordonnées officielles. Un instant de vigilance peut vous éviter des conséquences durables.



Adoptez les bons réflexes qui font la différence !

- ✓ Ne communiquez jamais vos mots de passe, codes PIN ou codes de validation
- ✓ Utilisez des **mots de passe forts**
- ✓ Ne cliquez jamais sur un lien ou une pièce jointe sans en vérifier la provenance
- ✓ Activez la **double authentification** sur vos comptes
- ✓ Maintenez vos appareils et vos logiciels anti-virus **à jour**
- ✓ Gardez à l'esprit que des offres trop belles sont rarement vraies
- ✓ Naviguez **prudemment** : soyez attentif à l'orthographe du site, site sécurisé **httpS**



Et si vous vous êtes fait avoir...

- Vous avez communiqué vos coordonnées bancaires : prévenez votre banque le plus rapidement possible pour bloquer la transaction frauduleuse ou appelez **CARD STOP** au 078/170 170
- Vous avez communiqué votre mot de passe : **modifiez-le** immédiatement sur tous les sites sur lesquels il est utilisé
- Vous avez cliqué sur un lien renvoyant vers un site frauduleux : ne communiquez aucune information, fermez la page et **supprimez** le message contenant le lien
- Vous constatez un vol d'argent : contactez directement votre banque pour tenter de bloquer la transaction, et prenez un rendez-vous pour déposer **plainte** (www.police.be/5300)

**La cybersécurité est l'affaire de tous.
Restons vigilants. Protégeons-nous ensemble.**





ENFANCE

RETOUR SUR LA FÊTE DES BAMBINS 2026

Le samedi 6 juin dernier, notre Commune a célébré ses plus jeunes citoyens lors de la traditionnelle « Fête des Bambins ». Cette année, l'événement mettait à l'honneur les enfants nés en 2025.

Au programme de cette matinée festive, les tout-petits ont pu s'éveiller à travers divers ateliers adaptés :

- psychomotricité pour l'exploration corporelle ;
- éveil musical pour la découverte des sons ;
- spectacle de danse pour le plaisir des yeux.

Chaque enfant a reçu un livre en cadeau, tandis que les plus grands se sont amusés avec des séances de maquillage et de coloriage. Ce moment fut aussi l'occasion pour les parents de recevoir officiellement la prime de naissance octroyée par la commune.

La matinée s'est clôturée par le verre de l'amitié, un instant d'échange privilégié entre familles et élus. Madame la Bourgmestre, Véronique Léonard, a tenu à souligner l'importance de ce rendez-vous : *« Chaque naissance est bien plus qu'un heureux événement : c'est une transformation. Des parents naissent, des frères et sœurs grandissent, des grands-parents découvrent une nouvelle forme d'amour... et toute une famille trouve un nouvel équilibre. Cette année, ce thème me touche particulièrement, puisque j'ai moi-même eu la joie de devenir Mamou. Une émotion difficile à décrire, mêlant fierté, tendresse et émerveillement. »*

Merci à toutes les familles présentes pour ces moments partagés, simples mais précieux.

Merci également à nos partenaires – la Ligue des familles, l'ASBL « P'tits soleils », la crèche « La Cachee enchantée » et l'ONE – pour leur engagement.

Chaque enfant est une richesse pour notre commune. Une promesse d'avenir et une belle invitation à continuer à construire un environnement où il fait bon grandir. »

A l'année prochaine pour les bambins de 2026.



À LA RECHERCHE D'UN MILIEU D'ACCUEIL POUR VOTRE ENFANT ?

Aux P'tits Soleils, les journées sont aussi faites de petites aventures au grand air : une balade dans la nature, des animaux à observer, des feuilles à ramasser et mille choses à découvrir.

Dans un cadre familial et rassurant, chaque enfant évolue à son rythme, partage des moments de complicité et profite pleinement du plaisir d'être dehors.

Parce que l'accueil, c'est aussi grandir ensemble, explorer... et créer de jolis souvenirs.

Notre service accueille vos tout-petits dès la fin du congé de maternité jusqu'à l'entrée à l'école, sur les communes de Gouvy, Vielsalm, Houffalize et La Roche.

Vous souhaitez connaître les places disponibles, les tarifs ou obtenir plus d'informations ? N'hésitez pas à nous contacter.

Contact : Service d'accueil d'enfants P'tits soleils
Courtil 128, 6670 GOUVY - 080/64.38.14 - info@psoleils.be



AINÉS



LE CONSEIL CONSULTATIF COMMUNAL DES AÎNÉS

Tous les deux mois, le CCCA se réunit pour discuter de projets permettant la valorisation des aînés et répondant aux attentes de ce public.

Le but du CCCA est de relayer du mieux possible les voix des aînés auprès du pouvoir communal. Il est ouvert à toute personne aînée désirant s'impliquer activement dans la vie sociale de la commune. Votre expérience de vie peut être constructive et partagée.

Cette année 2026, des conférences ont été organisées sur des sujets variés :

- prévention vols-habitations ;
- vieillir en bonne santé – Ergothérapie ;
- comprendre et prévenir le diabète.

Le CCCA souhaite poursuivre ce genre d'initiative, notamment avec des ateliers pratiques pour adapter notre environnement et éviter qu'il soit à risque.

Lors de nos réunions, nous abordons de nombreux domaines comme l'aménagement de l'espace public, la valorisation des liens sociaux et intergénérationnels, les facteurs influençant notre santé,... Des projets en cours sont liés à ces différents thèmes.

Si vous souhaitez en savoir plus, rejoignez notre groupe de travail !

Pour toute information sur les modalités de participation, contactez le PCS (Plan de cohésion) de Gouvy.

Contact : Dorine Léonard, cheffe de projet PCS
0492/15.41.18 – dorine.leonard@gouvy.be



SENIOR FOCUS, LA BOÎTE QUI PEUT SAUVER DES VIES !

Le 1^{er} octobre est la journée internationale de la personne âgée. À cette occasion, pensons aux seniors qui nous entourent.

Face au constat de la difficulté d'accéder aux renseignements nécessaires en cas d'urgence, la Province du Luxembourg propose aux seniors de remplir des fiches d'informations. Celles-ci sont à placer dans une boîte dans le frigo, un endroit simple à trouver chez chacun d'entre nous !

De cette manière, en cas de malaise ou de disparition, les secours trouveront toutes les informations personnelles et médicales dont ils ont besoin pour aider au mieux la personne concernée.

Explication en vidéo :



Vous êtes senior de plus de 75 ans ? Demandez votre boîte jaune auprès du PCS. Elle vous sera distribuée par les membres du CCCA.

Contact : Dorine Léonard, cheffe de projet PCS
0492/15.41.18 - dorine.leonard@gouvvy.be



1/10 JOURNÉE INTERNATIONALE
DE LA PERSONNE ÂGÉE

**Pensez aux seniors
qui vous entourent !**

**SENIOR FOCUS,
la boîte qui peut
sauver des vies !**



CULTURE - EPN

SERVICE CULTUREL DE GOUVY

CONFÉRENCE - « SAISIR LA LUMIÈRE ET LES COULEURS : L'AVENTURE IMPRESSIONNISTE-LUMINISTE EN BELGIQUE »

Le jeudi 15 octobre 2026 à 19H30

En compagnie d'Emmanuel Grégoire, historien de l'Art.

Et si la véritable révolution de la lumière s'était aussi jouée chez nous ? Au-delà des célèbres rives de la Seine, nos artistes belges ont capturé la clarté et le mouvement avec une audace sans pareille.

À l'occasion de l'actualité muséale exceptionnelle qui secoue le pays cet automne, venez percer les secrets de cette esthétique nationale lors d'une conférence captivante.

De la douceur des paysages de la Lys aux audaces de la côte d'Ostende, redécouvrez les chefs-d'œuvre de nos maîtres luministes et impressionnistes.

Cette conférence décodera pour vous leurs techniques, leurs

SORTIE CULTURELLE « À LA POURSUITE DE LA LUMIÈRE. LE GRAND VOYAGE IMPRESSIONNISTE ENTRE GAND ET LIÈGE ! »

Le samedi 17 octobre, vivez une escapade culturelle inédite à la découverte des maîtres de la lumière. Rejoignez-nous pour une aventure exclusive combinant deux expositions exceptionnelles : « La délicatesse intimiste » de Jenny Montigny à Gand et la puissance collective du mouvement avec « L'impressionnisme, une histoire belge » à Liège. Une immersion sensorielle unique au cœur de la modernité européenne.

À l'occasion de son 10^{ème} anniversaire, le musée de La Boverie dévoile une exposition d'envergure internationale, réunissant près de 150 chefs-d'œuvre. Explorez l'éclosion précoce du luminisme et de l'avant-garde belge, à travers un face-à-face captivant. Les toiles des maîtres français (Monet, Renoir, Pissarro) y côtoient celles des génies belges (Ensor, Claus, Van Rysselberghe) pour raconter comment notre pays a réinventé la perception du réel.

Tandis que du côté du Musée des Beaux-Arts de Gand, c'est l'éclat



rivalités et leur liberté créative face aux géants français comme Monet ou Renoir. Seront ainsi envisagés aux côtés de d'Emile Claus et de Jenny Montigny, aussi bien la gent féminine : Anna Boch, Anna De Weert, Juliette Wytsman... que la gent masculine : Guillaume Van Strydonck, Georges Lemmen, Albert Baertsoen...

Lieu : à la maison communale de Bovigny

Prix : 7€ - Réservation souhaitée !

d'une femme libre que nous pourrions apprécier. Plus d'un siècle après sa dernière grande mise à l'honneur, le musée consacre une rétrospective magistrale à Jenny Montigny (1875-1937). Élève préférée d'Émile Claus, cette artiste audacieuse a su s'affranchir des codes pour créer un art profondément original. Laissez-vous envoûter par ses pastels vibrants, ses scènes d'enfance touchantes et sa fascination pour la vie rurale le long de la Lys. Une peinture lumineuse et intime d'une modernité éclatante.

Lieu : Départ 8h45 de la maison communale à Bovigny ; retour vers 22h30.

Prix : 133€ - places limitées - réservation obligatoire !



LECTURE-THÉÂTRE - SOIRÉE COCKTAIL AUTOUR DU SPECTACLE « PERVERSIONS »

Par Hélène Theunissen

Le samedi 14 novembre, à partir de 19h, au château de Gouvvy (rue d'Houffalize, 12).

Perversions est une pièce écrite pour et avec Hélène Theunissen, en collaboration avec Vincent Halleux.

Elle démarre comme **un vaudeville qui virera vite vers ce qu'on pourrait appeler une comédie grinçante, voir surréaliste**, qui pourtant révélera les côtés obscurs de certains hommes.

Le projet *Perversions* a été véritablement construit en s'inspirant de la structure de la pièce *Le Mensonge* de Florian Zeller, une comédie articulée autour de deux couples.

Déroulement de la soirée :

- 19h accueil et bar cocktails ;
- 19h30 lecture - théâtre par Hélène Theunissen ;
- 20h30 échange avec la comédienne autour d'un cocktail.

Prix : 12€



CONFÉRENCE-DÉGUSTATION « DE LA TOILE À LA FLÛTE, UNE HISTOIRE DE L'ART QUI PÉTILLE »

Par Emmanuel Grégoire historien de l'Art, guide et conférencier.

Le vendredi 27 novembre à 19h30 à la maison communale de Bovigny.

Symbole absolu du raffinement et de la joie de vivre, le champagne ne se contente pas d'être un vin d'exception : il est, depuis des siècles, une muse pour les créateurs.

Cette conférence vous invite à une traversée artistique inédite, là où la fête se donne à voir et où chaque bulle devient un éclat de lumière sur la toile.

De la peinture classique aux affiches iconiques d'Alfons Mucha, de Leonetto Cappiello ou de Toulouse-Lautrec, nous explorerons comment les artistes ont capturé l'esprit du champagne. Nous verrons comment il est passé des tables royales de la peinture d'histoire aux scènes de liesse des cabarets parisiens,

devenant l'accessoire indispensable de la modernité et de l'élégance.

Pour éviter d'être en reste par rapport aux visuels projetés durant cette soirée, ce breuvage, aux dizaines de millions de bulles, vous sera proposé à la dégustation !

Prix : 15€ - réservation souhaitée.



CONCERT DE FIN D'ANNÉE - DES CORDES ET DES VOIX... PRESQUE CÉLESTES !

Au fil des années, il est devenu un moment unique et suspendu ! C'est le concert de fin d'année proposé par le Service culturel de la Commune de Gouvvy. C'est à l'église de Sterpigny qu'il est programmé **le samedi 12 décembre prochain à 20h.**

À cette occasion, la harpe quitte l'orchestre pour occuper le devant de la scène et devenir la véritable narratrice de votre soirée. Instrument de toutes les fascinations, à la fois monumental et d'une infinie délicatesse, elle déploiera toute sa puissance expressive sous les voûtes de l'église. En parfaite symbiose avec des voix lyriques, la harpe ne se contente pas d'accompagner : elle guide, elle dialogue, elle envoûte, transformant chaque mélodie en un moment de pure poésie.

Au cœur de ce lieu, magnifié par des centaines de bougies, ce concert ira au-delà d'une simple écoute, il sera une rencontre

avec chaque compositrice et chaque compositeur, il sera animé par la passion et la légèreté des artistes interprètes.

En collaboration avec l'IMEP (Institut royal supérieur de musique et de pédagogie de Namur), Bright In pour l'éclairage et la fabrique d'église de Sterpigny.

Comme le veut la tradition, cougnoux et vin/chocolat chaud vont égayer vos papilles !

Prix : 15€ - gratuit moins de 16 ans - réservation souhaitée.



ATELIERS ARTISTIQUES 2026-2027 PROPOSÉS PAR LE SERVICE CULTUREL DE GOUVY

Atelier Cirque à partir de 6 ans

Chaque mercredi de 15h30 à 17h. A partir du 23 septembre.

Tu apprendras en t'amusant et au travers du jeu les diverses techniques de cirque. Les mots clés pour cet atelier resteront encore la convivialité et l'apprentissage par le jeu. Chacun trouvera sa place et sera valorisé selon son niveau d'évolution.

Animateur : Pascal Genot

Lieu : Hall sportif de Gouvy.

Prix : 150 €/an.

Atelier Arts Plastiques ados-adultes

CROQUIS D'OBSERVATION d'après modèle vivant, photo, nature morte.

Le lundi de 19h à 21h à partir du 5 octobre.

Le croquis d'observation, c'est dessiner ce qui est devant vous : un objet, un visage, une attitude, un paysage. Juste un crayon, vos yeux et le moment présent.

Apprendre à voir autrement, à lâcher la pression du « beau dessin » et prendre confiance en son trait.

Pour qui ? Accessible à tous à partir de 15 ans, débutants bienvenus.

L'atelier dispose du matériel de base, vous n'aurez pas besoin d'acheter de matériel dans un premier temps. Vous pouvez malgré tout vous munir de votre matériel personnel.

Animatrice : Aurélie Mazaudier

Prix : 150 €/an - formule abonnement 65 €/10 séances.

Atelier Arts Plastiques ados-adultes

PRATIQUE AVANCEE

Le mercredi de 18h30 à 21h à partir du 7 octobre.

Cet atelier est ouvert aux personnes ayant une pratique artistique personnelle naissante ou développée et souhaitant avoir un lieu où pratiquer et échanger.

Un espace dédié, le partage d'expérience, le dynamisme d'un groupe, les conseils et la bonne humeur sont de véritables stimulants pour avancer et aller plus loin dans son processus créatif.

Et le matériel ? L'atelier dispose du matériel de base (peinture, pinceaux, encre, fusain, crayon...) excepté les toiles.

Animatrice : Aurélie Mazaudier

Prix : 150 €/an - formule abonnement 65 €/10 séances.

Atelier Laboratoire artistique pour enfants de 6 à 12 ans

Le mercredi de 14h à 16h à partir du 16 septembre.

Un espace de découverte et d'exploration artistique pour

les enfants, où chaque séance invite à plonger dans une technique ou une thématique différente : dessin, collage, peinture, objets créatifs... L'exploration et la curiosité sont au cœur de l'atelier, sans pression du résultat. L'objectif ? Éveiller le regard, développer la créativité et donner aux enfants le goût de l'art !

Animatrice : Lidya Theodoridis

Prix : 150€/an.

Atelier théâtre - de 10-15 ans

Le mercredi de 16h à 18h à partir du 16 septembre.

Un atelier pour apprendre à s'exprimer, s'affirmer et s'amuser ensemble à travers le jeu théâtral. Pas besoin d'être un grand comédien : on part du corps, de la voix et de l'imaginaire pour construire des histoires et des personnages. L'objectif ? Gagner en confiance en soi, tout en développant sa créativité et son sens du collectif !

Animatrice : Lidya Theodoridis

Prix : 150€/an.

Atelier photographie base 1

Vous possédez un bon appareil photo, mais en mode automatique vos images sont parfois trop claires, trop sombres ou floues ? Cet atelier est fait pour vous !

Dans ce cours, vous apprendrez, en termes simples, comment le diaphragme, le temps d'exposition et l'ISO fonctionnent ensemble, et surtout comment les utiliser pour réaliser des photos dont vous serez fier.ère.

Vous apprendrez à vous affranchir du mode automatique et à faire vos propres choix afin de rendre vos photos plus créatives et plus réussies. À chaque séance, la théorie sera directement mise en pratique.

Matériel requis : appareil photo permettant des réglages manuels accompagné du manuel d'utilisation.

Animatrice : Anne Mayer, photographe professionnelle

Dates (les samedis) : 26-9 / 10-10 / 24-10 / 14-11 / 28-11 / 12-12 de 10h à 12h.

Prix : 100€.

Atelier photographie base 2

Vous avez déjà suivi le premier cours de base d'Anne cette année ou vous avez un peu d'expérience pour réaliser des photos en mode manuel ? Cet atelier de photographie a pour but de mettre en pratique vos connaissances de base en bénéficiant d'un accompagnement.

Chaque séance sera riche en exercices pratiques, en extérieur comme en intérieur, afin d'affiner votre technique et d'explorer différentes situations de prise de vue. Le fait d'être en petit groupe est convivial et motivant.

Matériel requis : appareil photo numérique permettant des réglages manuels accompagné du manuel d'utilisation.

Dates (les dimanches) : 27-09 / 25-10 / 22-11 / 17-12 / 14-2 de 10h à 12h (2 cours dureront 3 heures)

Animatrice : Anne Meyer

Prix : 100€.

Atelier Littéraire « Les éplucheurs des mots »

Le mardi (1 semaine /3) de 14h à 16h à partir du 8 septembre.

Notre aventure littéraire poursuit son petit bonhomme de chemin.

Vous êtes un amoureux de livres et vous aimeriez mieux comprendre l'œuvre littéraire, vous êtes curieux de découvrir des nouveaux auteurs et même de faire leur rencontre ? Rejoignez notre groupe !

Animatrice : Isabelle Lejeune

Participation gratuite, inscription obligatoire.

Atelier couture ados-adultes

Le mardi de 18h à 20h à partir du 29 septembre.

Apprentissage des bases de la couture. Approche technique de l'habit jusqu'à la réalisation d'un vêtement.

Prendre sa machine à coudre, tissus et petit matériel de couture.

Animatrice : Francine Marenne

Prix : 150€ /an.

Inscription obligatoire pour chaque atelier auprès du Service culturel de Gouvy.

Lieu de déroulement des ateliers (à l'exception de l'atelier cirque) : château de Gouvy.

Infos et inscriptions : 0495/14.69.80 - 080/29.29.45
dorina.muntean@gouvy.be - Compte bancaire :
BE94 0910 1796 2914, Bovigny 59 - 6671 Gouvy
(en communication : nom, prénom, activité)

L'ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE DE GOUVY

Vous rencontrez un problème, un projet, une crainte par rapport au numérique ?

Vous avez envie d'en savoir plus pour pouvoir en découvrir plus ?

Venez profiter de tous les services proposés dans nos locaux, au château de Gouvy, juste à côté de la bibliothèque !

Chaque mardi, de 13h30 à 15h30 et chaque mercredi, de 18h30 à 20h30, des séances de formations uniques, axées sur des thèmes spécifiques sont organisées. Chaque séance sera dédiée à un sujet particulier pour vous permettre d'approfondir vos connaissances et de répondre à vos questions.

N'hésitez pas à contacter votre EPN si vous avez des demandes, des suggestions ou si vous souhaitez recevoir le programme !

HORAIRE EN ACCÈS LIBRE :

Mardi : 9h - 12h.

Mercredi : 16h30 - 18h30.

Jeudi : 13h - 18h.

Et bien d'autres plages horaires disponibles sur simple RDV du lundi au vendredi.

Retrouvez les détails, les formations et ateliers sur la page Facebook de l'EPN et/ou sur le site de l'administration communale (Page de l'Espace Public Numérique).

TARIF FRÉQUENTATION :

L'accès à l'EPN se fait sur base d'une carte prépayée de 15€ qui doit être commandée via versement bancaire au numéro BE91 0910 0955 9276 (Administration communale) en mentionnant la communication : EPN + « NOM et PRENOM » de la personne qui utilisera la carte.

½ heure d'accès = 1/20^{ème} de la carte prépayée.

Tarif lors d'une fréquentation occasionnelle : 2€ par demi-heure, toute demi-heure entamée étant due.

Infos : Château de Gouvy - Rue d'Houffalize 12
0493/09.91.39 - epn@gouvy.be
fb : Espace Public Numérique de Gouvy





TOURISME - ÉVÈNEMENTS

OFFICE DU TOURISME DE GOUVY

LE BOIS DES MASSOTAIS À BACLAIN

Avec cet été chaleureux, nous espérons que vous avez profité du bon air frais que nous offrait notre forêt ardennaise. A Baclain, elle a contribué à abriter et motiver nos ouvriers terrassiers et menuisiers à vous refaire de magnifiques structures pour savourer, à nouveau, le parcours dans le Gros Bois. Le projet n'est pas encore terminé mais bat son plein. N'hésitez pas à vous y balader et y découvrir ces chouettes avancées. Nous les remercions !

Dans le futur, la terrasse se verra doter d'un accès confortable pour les PMR, leur offrant une possibilité de bain de forêt. Aussi, de nouveaux panneaux didactiques et quelques autres surprises verront le jour. Patience !

LES TRAVAUX RUE DE LA GARE

Il y a de nombreux hommes qui s'affairent dans notre rue de la gare pour la refaire toute belle d'ici le printemps. Malgré des trous çà et là et un peu de poussière, notre bureau vous

accueille toujours. Néanmoins, notre équipe profitera peut-être de ces désagréments pour faire plus de travail de terrain. Si vous souhaitez une info ou passer nous voir, appelez-nous ou regardez notre Page Facebook à l'avance. Elle vous informera de l'ouverture du bureau de l'Office du Tourisme.

PARCOURS PÉDESTRES BALISÉS

Il y aura bientôt de nouveaux sentiers à fouler en territoire gouvion. Notre équipe s'active à revoir tous les parcours afin de les rendre plus agréables et sécurisés, offrant une diversité de chemins, paysages et découvertes de patrimoine. L'année prochaine, une nouvelle carte toute fraîche vous sera proposée. Nous vous tiendrons au courant de ces nouveautés.

Contact : 080/51.01.80 - info@gouvvy-tourisme.be

www.gouvvy-tourisme.be - fb : Office du Tourisme de Gouvvy

LE PLAT PAYS MIS EN RELIEF

Dans sa chanson sur Bruxelles, Angèle assume l'amour de sa ville sans lui inventer de qualités qu'elle n'a pas. La Haute Ardennes mérite le même regard. Nous n'avons pas de plages paradisiaques, ni de fjord profond. Nous avons tout le reste, à commencer par quelque chose que peu de régions belges peuvent revendiquer.

Un véritable relief. Près de quatre cents mètres de dénivelé séparent le fond de nos vallées du sommet de la Baraque de Fraiture, point culminant de la province de Luxembourg, à 652 mètres. Entre les deux, de vastes futaies, les vallées de la Salm, de l'Amblève, de la Lienne et de l'Ourthe, et des panoramas grandioses que l'on n'attend pas en Belgique.

Ce relief explique la diversité de notre offre outdoor : randonnée, nombreux parcours de trail permanents, VTT, gravel et un terrain de rêve pour les cyclistes venus se mesurer au toboggan ardennais de Liège-Bastogne-Liège. Le vélo n'y est pas réservé aux seuls sportifs confirmés : le réseau de voies douces s'étend, RAVeL en tête, et ouvre des itinéraires moins coriaces, à la portée des familles et des seniors. S'y ajoutent l'accrobranche, le deval kart, les trottinettes tout terrain, le tir à l'arc, ainsi qu'un patrimoine muséal, la mémoire de l'hiver 1944 et nos productions artisanales.



© FTPL - P. Fagnoul



©MTHA_F. Burnotte

Un atout reste sous-estimé : l'accessibilité ferroviaire. Trois gares desservent notre territoire, avec une desserte bien cadencée au départ de Liège comme du Grand-Duché. Rejoindre la Haute Ardenne sans voiture est aisé, ce que peu de destinations rurales wallonnes proposent.



© FTPL - P. Fagnoul

Notre région n'est pas saisonnière. Après la haute saison, c'est le congé d'automne qui arrive, étendu à deux semaines dorénavant et qui attire ceux qui viennent contempler les mille couleurs de nos paysages. Décembre suit et, même si la neige se fait rare, nos paysages gardent un caractère hivernal et rustique.

Le tourisme est pour nos quatre communes une activité économique à part entière : il fait vivre nos hébergements, notre horeca et nos commerces.

La qualité de l'accueil ne repose pas seulement sur les opérateurs touristiques. On prête volontiers à l'Ardennais un caractère rude ; ceux qui s'arrêtent découvrent une réserve qui cède vite et un coup de main proposé avant d'être demandé. Cette manière d'être compte autant que nos paysages et chaque habitant en est le premier ambassadeur.

On n'aime pas la Haute Ardenne parce qu'elle serait parfaite, mais parce qu'on la connaît. Nous n'avons aucune raison d'en rougir et toutes les raisons d'en être fiers.

Redécouvrez votre région. Poussez la porte de la Maison du Tourisme et des offices du tourisme : nos bureaux ne sont pas réservés aux visiteurs. Vous y trouverez des cartes, des conseils, des itinéraires que vous ne connaissez pas et une équipe qui prend le temps d'échanger avec vous. De quoi profiter pleinement de notre joyau.

Haute Ardenne, je t'aime.

Florian Burnotte, Directeur, et l'équipe de la Maison du Tourisme Haute Ardenne

Contact : Maison du Tourisme Haute Ardenne
Avenue de la Salm 50, 6690 Vielsalm – 080/21.50.52
info@haute-ardenne.be - www.haute-ardenne.be
Fb et Insta : tourismehauteardenne



NATURE - ENVIRONNEMENT

SEMAINE DE L'ARBRE 2026

Dans le cadre de la semaine de l'arbre 2026 dédiée aux passereaux, la Commune de Gouvy organisera une **distribution gratuite d'arbres le samedi 21 novembre au matin**. L'événement est ouvert à tous les habitants, dans un esprit d'équité.

Date : samedi 21 novembre en matinée (les heures précises vous seront communiquées via le site internet communal et la page Facebook dans le courant du mois de novembre).

Lieu : Garage communal (Courtil 103 Z - 6671 Gouvy)

Plants disponibles : www.gouvy.be.

Programme :

- en début de matinée : balade guidée en partenariat avec le Syndicat d'Initiative ;
- **dans la foulée :** distribution des plants et conseils personnalisés dispensés par le Département de la Nature et des Forêts (DNF).

Au programme dans les écoles durant la semaine de l'arbre, entre le 23 et le 27 novembre 2026. Pour sensibiliser les jeunes à la biodiversité locale, la commune proposera aux écoles un projet pédagogique sur mesure, accompagné d'un concours. Les élèves découvriront les passereaux de Wallonie et le rôle essentiel des arbres indigènes (sorbier, aubépine, prunelier, etc.) pour les abriter et les nourrir.

→ À la clé pour les écoles participantes : des nichoirs professionnels à installer dans la cour de récréation et autour de l'établissement !

Contact : Steve Thiry – steve.thiry@gouvy.be
080/29.29.23



CERCLE HORTICOLE LES TILLEULS

Après cette petite pause estivale, le cercle vous propose sa dernière conférence de l'année, qui aura lieu le vendredi 2 octobre à 19h30 à la salle du conseil communal. Le thème sera « Les maladies et ravageurs de nos arbres fruitiers » et la conférence sera présentée par M. Goosse.

Juste avant la pause estivale, nous avons eu l'occasion de faire une excursion dans le sud de la province où nous avons découvert de magnifiques jardins qui, on peut le dire, sont de véritables jardins secrets (1 à Marbehan et 2 à Bertrix). Encore merci à tous nos membres pour cette agréable journée !

En ce qui concerne le concours des façades fleuries, comme toujours, nous avons eu de magnifiques devantures de maisons. Quelle joie pour notre cercle horticole de présenter de telles façades à nos jurys ! Ils sont toujours agréablement surpris par la beauté et par l'entretien des façades que nos participants leur présentent.

La gagnante cette année est Josette Rouche, de Limerlé. Son prix de 300 euros est offert par la Commune, ainsi que les prix des 3 suivants. Nous tenons à remer-



cier l'administration communale pour ce montant de 600 euros qu'elle nous octroie chaque année dans le cadre du concours des façades fleuries, cela nous permet d'octroyer de beaux prix à tous nos participants.



Si vous le désirez, nous avons déjà la carte de membre pour 2027. Elle est toujours au prix de 10€. Commerces proposant des réductions aux titulaires d'une carte : Bock à Bovigny, Chantal Post à Vielsalm, Theis à Crombach, Euregio à Beho, Gabriel à Malmedy, ...). Vous pouvez verser le montant sur le compte du Cercle horticole BE30 7320 2332 4511 et nous vous ferons parvenir la carte de membre le plus rapidement possible.

Le comité du Cercle horticole " Les Tilleuls "

Contact : cercle.horticole.lestilleuls@gmail.com
0495/87.29.69 (Christelle après 17h)
et 0474/42.26.71 (Victor)
Fb : Cercle Horticole Les Tilleuls de Gouvly.



Parc naturel des deux Ourthes

FORMATION

PIERRE SECHE

PROGRAMME
Reconstruction d'un mur à double pavement avec un angle, calage et méthodes douces.

Gratuit

3 jours encadrés par un professionnel les
14, 15 et 16/10 à Sterpigny

Plus d'infos
0473.62.03.31
danny.klaessens@pndo.be

Entrée gratuite

Inondéa

Le salon dédié à la prévention des inondations en Wallonie

11-12 octobre 2026
de 10h à 17h

Liège (Val Benoit)
Batiment du Génie civil
Quai Banning 6 - 4000 Liège
E40-E25 sortie n°37 - Parking P2
Tram - Accès PMR sur le site

PROGRAMME

- Comprendre les phénomènes d'inondations
- Informations sur la vulnérabilité face aux inondations
- Solutions pour protéger ou aménager son habitat et son jardin
- Présence des services publics et experts du secteur
- Stands, conférences et bien plus encore ...

www.inondea.com - inondea@gmail.com

ET/IAS **spi** **Province de Liège** **Wallonie environnement SPW** **Wallonie** **CONTRATS DE RIVIERE DE WALLONIE**

COMMÉMORATION INONDATIONS

Il y a 5 ans déjà, les inondations catastrophiques des 14 et 15 juillet 2021 dévastaient les vallées de la Vesdre et de l'Ourthe, mais aussi celle de l'Amblève.

Au total, 39 personnes perdent la vie et plus de 100.000 personnes sont sinistrées. Sur notre bassin, les communes en aval sont les plus touchées par les inondations par débordement. Aywaille déplore un décès et avec Comblain-au-Pont et Sprimont, elles portent encore aujourd'hui les traces de cette catastrophe. Les dégâts sont survenus principalement le long de l'Amblève mais également de plusieurs affluents. Les communes plus en amont ont également été touchées : les fonds de vallées à Stoumont le long de la Lienne ainsi qu'au centre du village à Trois-Ponts. Plus au sud, Vielsalm a été également concernée, depuis Salmchâteau jusqu'à Grand-Halleux. En amont, la ville de Stavelot n'a pas été épargnée, principalement le long de l'Amblève et de l'Eau Rouge.

Se souvenir des événements passés est indispensable pour mieux envisager l'avenir. En effet, nous ne pouvons pas empêcher ces événements extrêmes de se produire, mais nous pouvons nous y préparer au mieux et en limiter les conséquences.

Tout d'abord, gardons à l'esprit qu'une goutte d'eau qui tombe et ruisselle sur notre bassin versant finira inévitablement par rejoindre l'Amblève. C'est d'ailleurs ce qui s'est produit en juillet 2021 : les précipitations étaient principalement localisées sur les hauteurs et à l'est de la Belgique. Ces pluies ont pro-

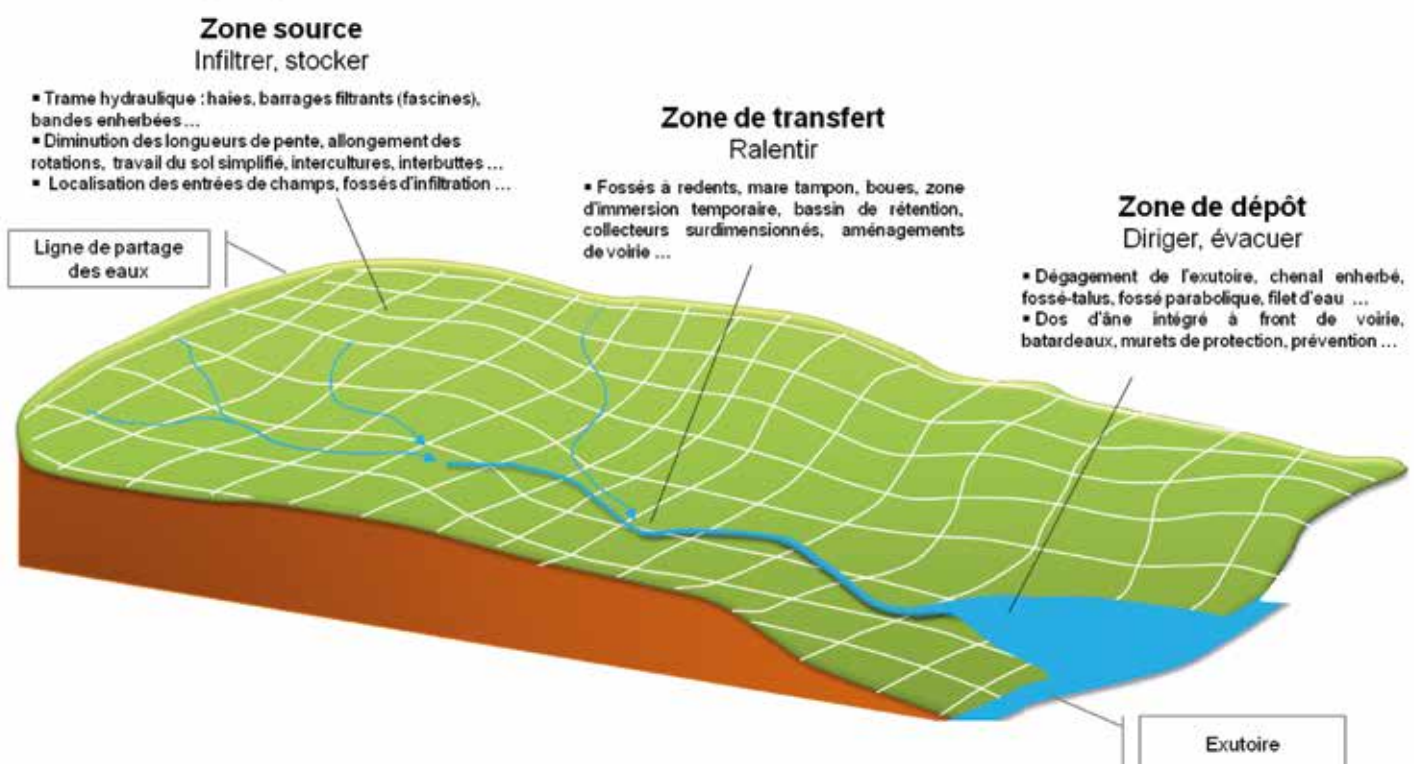
gressivement alimenté les cours d'eau en amont, puis les eaux se sont concentrées dans les fonds de vallée, où elles se sont accumulées, provoquant les dégâts les plus importants.

Une solution pour renforcer la résilience face à ces épisodes de pluies extrêmes est la gestion intégrée à l'échelle du bassin versant. Celle-ci repose notamment sur le principe de solidarité amont-aval. Ce principe illustre le fait que toute goutte d'eau infiltrée en amont n'atteindra pas l'aval, ou du moins y parviendra plus tard. Chaque goutte infiltrée ou temporairement retenue contribue ainsi à réduire et à retarder les débits en aval.

Dès lors, les territoires situés en aval, qui constituent les « zones d'accumulation », seront davantage amenés à mettre en œuvre des mesures de protection directe des habitations telles que l'installation de batardeaux et la réalisation d'exercices de gestion de crise, le but étant l'évacuation rapide des eaux. À l'inverse, les territoires situés en amont, considérés comme les « zones de production d'eau », sont plus propices à la mise en place d'aménagements favorisant l'infiltration et la rétention de l'eau comme des retenues d'eau (mares, ...) et des ouvrages d'infiltration, la gestion forestière durable ou encore la désimperméabilisation des sols.

Entre ces deux parties du bassin se trouvent des territoires situés en zone dite de « transfert ». Dans ces zones, la gestion intégrée de l'eau vise alors à ralentir les écoulements avant qu'ils n'atteignent trop rapidement l'aval, notamment grâce à des aménagements tels que les fascines, les haies ou encore les fossés à redents.

Gestion intégrée par bassin versant



Bien entendu, chaque commune du bassin versant, qu'elle soit située en amont ou en aval, comprend à la fois des territoires en hauteur et des zones de vallée, dont certaines sont particulièrement vulnérables aux inondations. Il est donc essentiel de redonner de l'espace à la rivière là où cela est possible, c'est-à-dire dans des secteurs naturels ou non bâtis, afin qu'elle puisse déborder sans engendrer de dommages majeurs. Cette approche permet de limiter les écoulements vers les zones urbanisées et de mieux protéger les habitations et les infrastructures. La prévention des inondations est donc un enjeu qui concerne l'ensemble du bassin versant, chaque territoire ayant un rôle à jouer.

Les Contrats de Rivière de Wallonie vous informent
dans le cadre de la Convention
« Résilience du territoire face aux inondations ».



RESSOURCERIE
Famille Ardennaise Gourme

**COLLECTE GRATUITE
À DOMICILE**

Nous récupérons vos **biens réutilisables** en bon état :
bibelots, livres, vaisselle,
décoration, jouets, meubles...

Planifiez votre collecte gratuitement :
0800 11 878

POUR QUE LES COLLECTES SE PASSENT BIEN

Pour que vos déchets organiques et résiduels, vos sacs PMC soient bien collectés, il faut respecter certaines règles. Petit rappel.

TRIEZ CORRECTEMENT VOS DÉCHETS

Évidemment, c'est la base : le tri est obligatoire. C'est pourquoi les déchets mal triés sont laissés sur place, vous permettant ainsi de rectifier le tir. Pour savoir comment trier (et ce n'est pas toujours simple car il y a 31 filières de tri !), vous pouvez consulter les consignes de tri reprises dans votre calendrier de collecte, sur www.idelux.be, sur www.trionsmieux.be ou via l'application « Recycle! ». Si vous avez encore des questions après tout ça, n'hésitez pas à contacter IDELUX Environnement au 063/23.19.87, du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h à 17h.

SORTEZ VOS DÉCHETS ENTRE 20H LA VEILLE ET 5H LE JOUR DE LA COLLECTE

Ne vous fiez pas à vos habitudes car le camion peut passer bien plus tôt ou bien plus tard selon les circonstances : travaux, davantage de déchets à collecter (souvent après un jour férié), départ avancé en cas de canicule, panne éventuelle sur un véhicule...

DÉPOSEZ-LES EN BORDURE DE VOIRIE

Vos déchets doivent être déposés en bordure de voirie, **bien visibles** et devant votre habitation. Évitez qu'ils ne gênent la circulation ou qu'ils ne se dispersent sur la voirie. Si nécessaire, ramassez-les et reconditionnez-les correctement.

UN CÔTÉ N'EST PAS L'AUTRE !

« Je viens de voir le camion s'arrêter chez mes voisins d'en face à 14h. Mais chez moi, ils n'ont pas pris mes déchets alors que je les avais sortis à 9h ! »



Pour des raisons de sécurité, le personnel de collecte a l'**interdiction de traverser certaines voiries**. Cette consigne implique des **différences d'horaire parfois importantes entre les deux côtés de la route**. Par exemple, le camion peut desservir le côté droit de la route à 5h alors qu'il ne collectera le côté gauche que vers 14h ! Évidemment, vos sacs ou duobac sortis dans l'intervalle ne seront pas collectés si le camion est **déjà passé de « votre côté »**.

On le rappelle, vos déchets doivent être sortis pour 5h le jour de la collecte !

Rue en travaux ? Déposez vos déchets à la limite du chantier afin qu'ils soient accessibles au camion de collecte.

Routes enneigées ? Les collecteurs tâcheront au maximum d'assurer la collecte. Si toutefois vos déchets sont toujours là le lendemain en fin de journée ($\pm$ 18h), soyez compréhensif : rentrez-les pour qu'ils n'encombrent pas la voirie et ressortez-les à la collecte suivante.

Abri grillagé ? Notez aussi qu'il est interdit de mettre les sacs bleus PMC dans une poubelle fermée. Vous pouvez néanmoins les protéger à l'aide d'un **abri grillagé**. Découvrez 2 tutos (abri ouvert ou avec couvercle) sur la chaîne YouTube du Groupe IDELUX.

Soyez informé en cas de problème. En cas de problème de collecte, vous pouvez consulter la **page Facebook « IDELUX Environnement et Eau »** pour vérifier si une information particulière a été diffusée. Si vous avez téléchargé l'**application « Recycle! »** (gratuite), c'est encore plus facile : vous recevrez directement une notification sur votre smartphone.



Cette application offre toutes les infos utiles (collectes, recyparcs, bulles à verre, consignes de tri). Elle permet également de recevoir des notifications de rappel pour savoir quand sortir les poubelles.

Plus d'infos : 063/23.19.87

<https://www.idelux.be/fr/les-collectes-en-porte-porte>

NOS DÉCHETS EN 2025

CHIFFRES-CLÉS POUR NOTRE COMMUNE

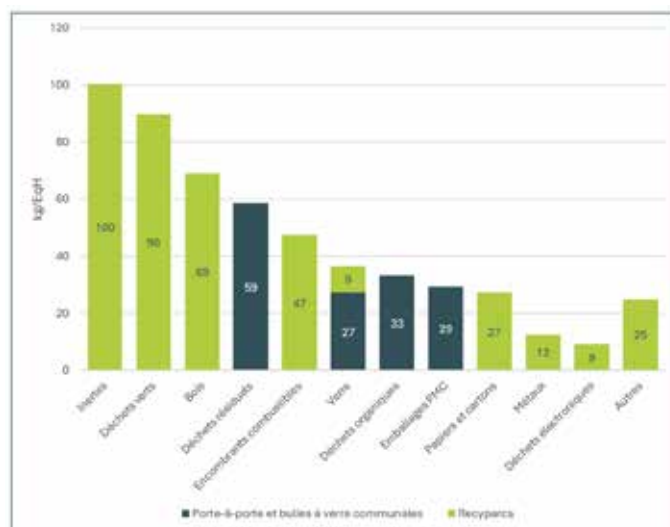
À propos des chiffres : les données sont exprimées en kg par équivalent habitant (kg/EqH). Un « équivalent habitant » tient compte des habitants domiciliés dans notre commune mais aussi des secondes résidences et des hébergements touristiques.

564 kg de déchets par personne dont la majorité est collectée via les recyparcs.

Le graphique ci-dessous rassemble tous les flux de déchets :

- les quantités **propres à notre commune** collectées en porte-à-porte et via les bulles à verre réparties sur le territoire communal ;
- et les quantités **moyennes** apportées dans les 54 **recyparcs** gérés par IDELUX.

On le voit : la majorité des déchets est collectée via les recyparcs. Les **inertes** et les **déchets verts** en constituent les flux les plus importants.



2/3 des déchets sont recyclés, biométhanisés ou compostés.

Grâce à la gestion multifilière développée par IDELUX Environnement et au tri que vous réalisez, nous comptons parmi les meilleurs élèves européens.

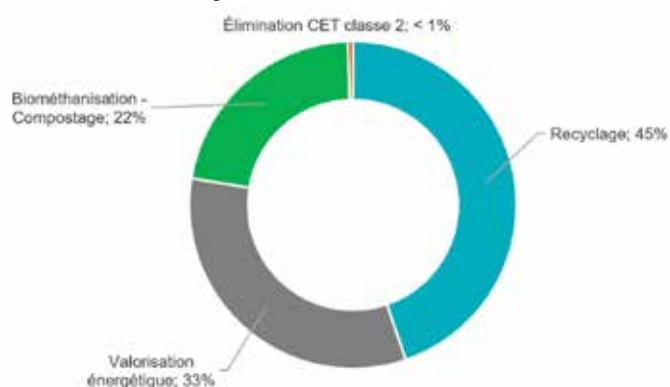
En 2025,

- **45 %** des déchets sont **recyclés** sous forme de nouvelles **matières premières** ;
- **33 %** sont **valorisés avec récupération énergétique** ;
- **22 %** sont **biométhanisés** ou **compostés** ;
- moins de 1 % sont éliminés en **centre d'enfouissement technique** (CET).

Poursuivons nos efforts pour un meilleur tri et réduisons nos déchets à la source car le meilleur déchet est celui qui n'existe pas !



Plus d'infos : <https://www.idelux.be/fr/comprendre-la-gestion-des-dechets-statistiques-et-budget>



NOUVEAU DANS NOTRE RECYPARC : LE RÉEMPLOI DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION EN BON ÉTAT

DÉPOSEZ OU PRENEZ, C'EST SIMPLE,
GRATUIT ET BON POUR LA PLANÈTE !



Après des travaux, il nous reste parfois des matériaux de construction encore parfaitement utilisables : un chevron, quelques briques, des carrelages, un tuyau... Plutôt que de les jeter, nous pouvons désormais leur offrir une seconde vie grâce aux box « Déposez-prenez » installés depuis peu dans 28 recyparcs dont celui de notre commune. Une solution concrète qui réduit les déchets et vous permet de réaliser des petits travaux à moindre coût.

QUELS MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION SONT CONCERNÉS ?

Le principe de cette nouvelle filière de réemploi est simple. Des box « Déposez-prenez » sont installés au recyparc. Il suffit d'y déposer et/ou de reprendre des matériaux de construction encore en bon état comme :

- le bois : panneaux agglomérés, planches, chevrons, moulures, plinthes... ;
- les carrelages et autres blocs : briques, blocs béton, carrelages, pavés... ;
- ou tout autre matériau en bon état : tuyaux en PVC, isolants, sanitaires...

28 RECYPARCS SONT DÉSORMAIS ÉQUIPÉS

Le réemploi des matériaux de construction a été lancé dans 5 recyparcs en 2024. En seulement six mois, près de 15 tonnes de matériaux ont été déviées des filières de valorisation classiques. Encouragée par ces résultats, IDELUX Environnement a décidé d'implanter ce dispositif dans tous ses recyparcs.

Aujourd'hui, 28 recyparcs dont le nôtre sont équipés de box pour le réemploi des matériaux de construction : Arlon, Aubange, Bastogne (zoning industriel), Bouillon (Menuche-net), Bullange, Bütgenbach, Daverdisse, Durbuy, Érezée, Étalle, Fauvillers, Gouvy, Herbeumont, Léglise, Libramont, Lierneux, Malmedy, Marloie, Musson, Rendeux, Rouvroy, Saint-Vith, Stavelot, Stoumont, Tellin, Tenneville, Tintigny et Waimes. Les autres recyparcs devraient être équipés pour fin 2027.

UNE SOLUTION SIMPLE ET CONCRÈTE POUR RÉDUIRE LES DÉCHETS

Grâce à cette initiative, chacun peut aisément déposer des matériaux de construction afin qu'ils puissent être repris par d'autres usagers ou par une association. L'objectif de ce projet est double :

- réduire les quantités de déchets à valoriser via les filières traditionnelles (jusqu'à 6 tonnes de déchets par recyparc et par an) ;

- favoriser localement les pratiques de réemploi.

Parallèlement, chacun peut emporter ce qui lui sera utile pour ses petits travaux, même sans avoir déposé de matériaux. Au-delà de l'intérêt environnemental, ce système vous permet également de réaliser des travaux à moindre coût. Quelques planches peuvent servir à fabriquer une étagère, des pavés à aménager un sentier au jardin...

À noter que dans les recyparcs de Malmedy, Stavelot et Waimes, c'est l'association « La Pile » de Malmedy qui récupère les matériaux déposés pour son projet de matériauthèque.

Plus d'infos : <https://www.idelux.be/fr/du-reemploi-pour-les-materiaux-de-construction-en-bon-etat>



ATELIERS RÉPARATION TEXTILES PRÈS DE CHEZ VOUS

VOUS AVEZ BESOIN D'APPRENDRE À RÉPARER UN BOUTON, RECOUDRE UNE COUTURE OU CAMOUFLER UNE TACHE ?

IDELUX Environnement et Repair Together asbl proposent des formations pour vous apprendre à réparer vos textiles.

Il y en a forcément une près de chez vous !

Celle-ci vous permettra d'acquérir les gestes techniques de base pour réparer vos vêtements et ainsi limiter les déchets et faire des économies !

Coutures fatiguées, jeans troués, t-shirts tachés, pulls mités... Avec ou sans machine, prenez plaisir à réparer et redonner de la valeur à vos textiles.

Infos pratiques :

- gratuit ou à prix conscient dans le cadre des Repair cafés ;
- minimum 8 participants - maximum 15 participantes ;
- débutants bienvenus ;
- inscription obligatoire via le QR code ou sur <https://www.idelux.be/fr/des-ateliers-pour-apprendre-reparer-ses-vetements> ou www.repairtogether.be



TRANSMETTRE
plutôt que jeter !

COLLECTE DE JOUETS

EN BON ÉTAT, À L'EXCLUSION
DES PELUCHES
ET JOUETS À PILES

**Samedi
10 octobre
2026**
dans votre
recyparc

LE RÉEMPLOI AU PROFIT DES ASSOCIATIONS LOCALES



Parc naturel des deux Ourthes

Nous proposons aux citoyens la plantation d'arbres isolés sur des terrains agricoles.

Nous réalisons cette action pour conserver et renforcer la "trame verte" : entendons par là le réseau de couloirs naturels permettant aux animaux et aux végétaux de vivre leur cycle de vie en sécurité, de circuler, de s'alimenter,...

Les plantations d'arbres ou de haies participent de manière efficace à l'adaptation de notre environnement aux divers effets de l'évolution du climat. Les arbres proposés apporteront par exemple de l'ombre dans les pâtures et une fraîcheur bienfaisante pour le bétail.

Replanter quelques arbres, quelques mètres d'arbustes, des bosquets, etc... favorise déjà le bon fonctionnement de nos écosystèmes et permet, à notre échelle, de lutter contre ces perturbations !



Petit chêne prendra la place du grand...

Attention...
Réponse
avant le
20 octobre !

Envie de participer ?

Nous proposons trois sortes d'arbres convenant à cette situation :

1. des tilleuls à grandes feuilles (*Tilia platyphyllos*),
2. des châtaigniers (*Castanea sativa*),
3. des chênes sessiles (*Quercus petraea*),

→ + la clôture et les piquets nécessaires à leur protection.

Que demandons-nous ?

- Si possible pour vous : 1 à 3 arbres au choix et le matériel pour le prix de **10€/arbre** avec plantation et pose de la clôture de protection par vos soins.
- Si vous avez des difficultés pour mettre en œuvre le travail : 1 à 3 arbres au choix ; nous vous demandons en plus, le prix de la main d'œuvre pour la plantation et la pose de la protection soit **au total, 50€/arbre**.

→ Dans les deux cas, nous souhaitons recevoir **une photo des arbres plantés**.

Si cette action vous intéresse, n'hésitez pas à envoyer un mail ou à téléphoner pour expliquer l'endroit de plantation et le nombre d'arbres souhaités (max 3) ainsi que pour voir ensemble comment concrétiser ce projet.



Contact : Marie-Eve Castermans
marie.eve.castermans@pndo.be – 061.21.04.00

Les commandes se feront dans la limite des stocks disponibles. Si vos demandes sont fort nombreuses, une liste d'attente sera mise en place pour 2027.



Pommier sauvage dans les champs



ENERGIE - PRIMES & AIDES

SCANNER THERMIQUE DE VOTRE BÂTIMENT

En 2025, la Commune de Gouvvy a renouvelé ses objectifs auprès de la Convention des Maires :

- une réduction des émissions de gaz à effet de serre de 55% d'ici 2030 ;
- la neutralité carbone à l'horizon 2050 ;
- un changement des mentalités quant à la consommation d'énergie de toutes les personnes actives dans la commune de Gouvvy.

Dans son Plan d'Action en faveur de l'Energie Durable et du Climat (PAED), une des actions qui rencontre beaucoup de succès auprès des citoyens est l'analyse thermique des maisons à **l'aide d'une caméra thermique** mise à disposition par la Cellule Développement Durable de la Province de Luxembourg : un service gratuit pour permettre d'établir un diagnostic thermique du bâtiment afin, par exemple, de réaliser des travaux d'isolation, d'identifier les fuites thermiques, etc.

Depuis la mise en place de cette action, plus de **150 propriétaires** ont déjà pu bénéficier de cette analyse ! Soit environ 5% des habitations du territoire !

Profitez de ce service gratuit et réservez dès à présent l'analyse thermique de votre habitation.

Pour qui ? Habitants et entreprises situés sur le territoire de la commune de Gouvvy. Attention, places limitées.

Pour quoi ? Pour vous permettre d'établir un diagnostic thermique de votre bâtiment afin, par exemple, de réaliser des travaux d'isolation, d'identifier les fuites thermiques, etc.

Quand ?

- **Sur réservation obligatoire**, ouverte du **01/09/2026 au 07/11/2026** inclus (clôture des inscriptions à 12h) auprès de Steve Thiry **080/29.29.23**.
- Les scanners thermiques se dérouleront entre le **17/11/2026 au 27/11/2026**, entre **9h30 et 12h30 en fonction de la disponibilité de la caméra thermique**.



Comment ? Un membre du personnel communal formé à l'utilisation de la caméra thermique se rendra chez vous le jour prévu lors de la réservation. Il vous communiquera, sur place (votre présence est obligatoire) et uniquement verbalement, l'interprétation des résultats (pas de rapport écrit).

Durée ? Il faut compter entre 40 et 60 minutes pour le scanner thermique complet et les interprétations qui l'accompagnent.

Conditions ? Afin d'optimiser l'opération, celle-ci doit se dérouler idéalement en **matinée entre 9h30 et 12h30 et par temps sec, froid et sans soleil**. Il est possible que le scanner thermique soit reporté ou annulé en **fonction des conditions météorologiques**.

Informations et réservations : Coordinateur POLLEC
Steve Thiry – steve.thiry@gouvvy.be - 080/29.29.23



Aides et Primes à la Rénovation

A quoi faut-il s'attendre après le 30 septembre 2026 ?

Le futur régime de soutien à la rénovation énergétique se dessine en Wallonie

L'entrée en vigueur est prévue pour le 1^{er} octobre 2026.

Dans son principe, le prochain régime d'aide à la rénovation évolue vers un système unique de prêt aidé, qui sera centré sur les logements les plus énergivores.

- ➔ Focus sur les passoires énergétiques (labels E, F et G) et exigence de « saut de label »
- ➔ Aide qui varie en fonction des revenus et de l'économie d'énergie
- ➔ Aide structurée autour d'un prêt (Rénopack ou Rénoprêt)
- ➔ Audit ou expertise énergétique préalable en fonction des revenus du ménage

Vous trouverez plus d'informations concernant le futur régime de soutien à la rénovation énergétique sur le site de Madame la Ministre Cécile Neven : <https://neven.wallonie.be>

Les Guichets Énergie Wallonie apportent aux ménages wallons des réponses personnalisées, neutres et objectives aux questions techniques, réglementaires et administratives en matière d'énergie.



LIBRAMONT

Nouvelle adresse :
Grand'Rue 54, B-6800 Libramont

Tél. : 061/23.99.40
guichetenergie.libramont@spw.wallonie.be

Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 12h
ou sur rendez-vous

PERMANENCES DÉCENTRALISÉES SUR RENDEZ-VOUS

Bastogne : 1er jeudi (13h30-17h) et 3ème jeudi (15h-19h)

Neufchâteau : 1er et 3ème mercredis (13h30-16h30)

Vielsalm : jeudis jour de marché (9h30-12h)

Houffalize : 2ème jeudi (13h30-16h30) **NB : local**

L'archipel jusqu'en septembre 2026 compris.

Wellin : 2ème mercredi (14h-17h)

Bouillon : 4ème jeudi (13h30-16h)

Bièvre : 4ème jeudi (9h-12h)



Vous vous posez des questions sur l'utilisation de l'énergie dans votre habitation ?
Vous souhaitez être accompagné dans vos démarches d'économie d'énergie ?
Contactez les Guichets Énergie Wallonie ou visitez <https://energie.wallonie.be>



ASSOCIATION

CONFÉRENCE-DÉBAT : APPRIVOISER LES ÉCRANS AVEC L'ACRF DE GOUVY

Dans la « Vie Communale » de mars, nous vous avons présenté notre mouvement d'Éducation permanente avec ses objectifs, le contenu de ses réunions mensuelles, l'esprit du groupe et sa revue « Plein soleil » afin d'accueillir de nouvelles adhérentes. Vous êtes toujours les bienvenues !

Notre groupe de Gouvy a le plaisir de vous retrouver aujourd'hui pour un nouveau rendez-vous !

De l'enfance à l'âge adulte, les écrans font désormais partie intégrante de notre quotidien, au point de devenir parfois chronophages.

- Quelles sont les répercussions sur le développement de nos enfants ?
- Comment agir en toute connaissance de cause ?

Pour répondre à ces questions, nous vous convions à une **conférence-débat gratuite animée par la psychopédagogue Cécile Georis** (tous les détails pratiques se trouvent sur l'affiche ci-contre).

Venez partager un moment de réflexion, de compréhension des enjeux et de découverte de pistes concrètes.

Au plaisir de vous y rencontrer nombreuses et nombreux !

Contact : Au nom du groupe de Gouvy,
Marie-Thérèse Bastin - 0496/04.72.89

CONFÉRENCE
DEBAT

CÉCILE GEORIS
PSYCHOPÉDAGOGUE
PETITE ENFANCE

Ces écrans qui
fascinent nos enfants :
des bébés aux ados

**Mardi 10 novembre 2026
à 19h30**

📍 Salle de la Maison communale
Bovigny 59, 6671 Gouvy

Participation
gratuite

INSCRIPTION SOUHAITÉE
MARIE-THERÈSE BASTIN 0496/04.72.89
mthbastin@hotmail.com

Femmes en milieu rural

ACRF-FEMMES EN MILIEU RURAL RUE MAURICE JAUMAIN 15, 5330 ASSESSE RPM : LIEGE
DIVISION NAMUR N°0408.004.803

FÉDÉRATION
UNION DES BRUXELLOIS

CHALLENGE WHIST : 2^{ÈME} ÉDITION

Suite au succès du challenge de l'hiver 25/26, les Djoeux whistoux ardennais repartent pour une deuxième édition ! Cette fois, le challenge se compose de 7 tournois dans 4 villages à savoir Gouvy, Cherain, Sterpigny et Limerlé.

Chaque soirée commence à 20h et le fil conducteur reste : fair-play, convivialité et bonne humeur. Petite nouveauté, chaque tournoi sera organisé en 3x16 donnes.

- Vendredi 30 octobre : Cherain (Chez Joséphine).
- Vendredi 20 novembre : Sterpigny (Salle Le Cosmos).
- Vendredi 11 décembre : Limerlé (Pérille en la demeure).
- Samedi 26 décembre : Gouvy (salle de l'harmonie).
- Vendredi 29 janvier : Gouvy (Local scout Le Naneux).

- Samedi 20 février : Gouvy (Ecole primaire Sainte-Thérèse).
- Samedi 13 mars : Limerlé (salle Le Réveil).

Il est bien sûr possible de participer juste à l'un ou l'autre tournoi. Des lots sont d'ailleurs prévus lors de chaque soirée. Pour ceux qui participeront à plusieurs tournois, nous additionnerons les 4 meilleurs scores de chacun. Au terme du challenge, 5 gros lots récompenseront les meilleur(e)s joueur(euse)s.

Une soirée d'écolage est également prévue. Merci aux personnes intéressées de se manifester.

Infos : JN Burnotte - 0495/53.05.10
jnburnotte@hotmail.com



Vous manquez de temps pour *repasser* ?

Confiez-nous
votre linge !



À PARTIR DU
1^{ER} OCTOBRE 2026,
la Centrale de repassage de Gouvy,
en collaboration avec le CPAS de Gouvy,
lance une phase test d'un nouveau
service de proximité !

Un service
pratique,
de qualité et
accessible
à tous !



DÉPOSEZ VOTRE LINGE

au CPAS de Gouvy ou
à la Centrale de repassage
à Courtil.



RÉCUPÉREZ VOTRE LINGE REPASSÉ

au Savoir-Fer à Courtil.



PROFITEZ D'UN TRAVAIL

réalisé par un
personnel expérimenté.



Ce service est une **collaboration** entre la Centrale de repassage de Gouvy
et le CPAS de Gouvy, pour mieux répondre à vos besoins au quotidien.



HORAIRES DE LA CENTRALE DE REPASSAGE

Courtil 129 – 6671 Gouvy



Mardi
7h30 à 12h30



Jeudi
12h30 à 17h30



Vendredi
7h30 à 17h30



VOUS ÊTES UN NOUVEAU CLIENT ?

Pour tout nouveau client,
merci de prendre contact avec :

Madame Karin Plottes
ALE – Titres-Services
Courtil 129 – 6671 Gouvy

☎ **080/64 38 16**



Vos remarques et suggestions sont les bienvenues afin
de faire évoluer ce projet en fonction des besoins de
la population gouvionne.



Le CPAS de Gouvy et le Service du Savoir-Fer
s'associent pour vous offrir un service de proximité
pratique et accessible à tous.



Une manière simple de gagner du temps au quotidien :
confiez-nous votre linge !



PRENEZ LE CAP'VERS...

**Invitation aux habitants des communes de
GOUVY et VIELSALM**

Tu as 18 ans et plus!
Tu as envie de bouger, de créer, de partager ?
Tu as besoin de reprendre confiance,
de prendre du temps pour toi, de faire des rencontres?

Nous sommes là pour te faire vivre des expériences au travers de
différents ateliers GRATUITS et un accompagnement personnalisé.

Service d'Insertion Sociale de la Haute Ardenne
Une initiative des CPAS de Gouvy & Vielsalm

Infos & inscription:
siscapvers@gmail.com
0499 86 91 75

Avec le soutien de
Wallonie
Editeur responsable: CPAS de Vielsalm
Rue des Combattants 5, 6600 Vielsalm

Nouveau numéro spécial Pension

☎ 02 225 17 65

**Les heures d'ouverture
restent inchangées**
**du lundi au vendredi,
de 8.30 heures à 12 heures.**

Les appels vers un numéro de téléphone fixe sont inclus dans la plupart des abonnements fixes et mobiles ou facturés au tarif local.

Service fédéral des Pensions sigedis Service Social Intégration Indépendants

COMMERCE ET SERVICES



LE PETON DORÉ

Prenez soin de la beauté et de la santé de vos pieds, dans le confort et l'intimité de votre foyer.

Avec professionnalisme, douceur et bienveillance, je vous accompagne pour des soins personnalisés adaptés à vos besoins. Je me déplace à domicile dans les régions de Gouvy, Vielsalm et Houffalize.

Soins proposés :

- soins des ongles : coupe, amincissement, traitement des ongles incarnés
- onychoplastie & orthonyxie : techniques correctrices ;
- traitement des cors, durillons, callosités et crevasses ;
- prise en charge du pied diabétique ;
- traitement des mycoses.

Le Peton Doré
Pédicure Spécialisée à Domicile
Gouvy, Vielsalm, Houffalize
☎ +32 494 36 97 95
Roxane Nivarlet - Diplômée CFPPS

Chaque pied mérite une attention particulière. Je vous propose des soins respectueux, professionnels et sur mesure pour retrouver des pieds sains, légers et esthétiques.

Contact : Roxane Nivarlet – 0494/36.97.95
<https://www.lepetondore.be> - fb : Le Peton doré

**Vous souhaitez renseigner vos événements dans l'Agenda de la Vie Communale,
contactez l'Office du Tourisme à l'adresse mail info@gouvvy-tourisme.be**

Retrouvez l'agenda complet des événements
de la commune sur le site :
www.gouvvy-tourisme.be
dans la rubrique AGENDA



OCTOBRE

- **Vendredi 2/10 : Conférence du cercle horticole** « Les maladies et ravageurs de nos arbres fruitiers » présentée par M. Goosse, à l'administration communale, à 19h30. Renseignements : cercle.horticole.lestilleuls@gmail.com - 0495/87.29.69 (Christelle après 17h) et 0474/42.26.71 (Victor).
- **Dimanche 4/10 : Concert** « The Blackettes Quartette » (jazz be bop) à la Ferme Madelonne à Sterpigny à 15h. Entrée : 15€ (pas de réservation).
- **Dimanche 11/10 : Marché fermier** de producteurs bio et locaux à Périple en la Demeure à Limerlé à partir de 10h30 jusqu'à 14h.
- **Jeudi 15/10 : Conférence** « Saisir la lumière et les couleurs : l'aventure impressionniste en Belgique » 19h30 à la maison communale de Bovigny. Infos : Dorina Muntean – 0495/14.69.80 dorina.muntean@gouvvy.be. Voir page 14.
- **Dimanche 18/10 : Concert** « Xime Monzon Blues Band » à la Ferme Madelonne à Sterpigny à 15h. Entrée : 15€ (pas de réservation).
- **Dimanche 25/10 : « Les petits déjeuners de Josephine »** à Cherain. Buffet garni de produits locaux. 12€/adultes et 8€/enfants<12 ans. Infos et réservation : 0470/69.14.16.
- **Vendredi 30/10 : Tournoi de whist** chez Josephine à Cherain à 20h. Bar, grignotages et lots. Infos : Jean-Nicolas Burnotte : 0495/53.05.10. Voir page 30.
- **Samedi 31/10 : Marche nocturne** d'Halloween à Steinbach. Départ entre 19h et 20h30. Circuits balisés de +/- 4 et 7km avec arrêt sur le parcours. Bar et restauration. Infos : 080/51.04.36 ou sallelesardennais@yahoo.fr.

NOVEMBRE

- **Dimanche 8/11 : Concert** « Scarlett Andrews & Christian Christl (blues et boogie woogie) » à la Ferme Madelonne à Sterpigny à 15h. Entrée : 10€ (pas de réservation).
- **Dimanche 8/11 : Marché fermier** de producteurs bio et locaux à Périple en la Demeure à Limerlé à partir de 10h30 jusqu'à 14h.
- **Mardi 10/11 : Conférence débat** « Ces écrans qui fascinent nos enfants : bébés et ados » – Salle du conseil à l'administration communale. Gratuit. Contact : Marie-Thérèse Bastin - 0496/04.72.89 mthbastin@hotmail.com.
- **Samedi 14/11 : Lecture Théâtre**, soirée cocktail autour du spectacle « Perversions », 19h, au château de Gouvvy. Infos : Dorina Muntean – 0495/14.69.80 – dorina.muntean@gouvvy.be. Voir page 15.

- **Dimanche 15/11 : Journée de l'artisan** à Courtil 102. Grande démonstration de tournage sur bois et exposition de céramique et peintures abstraites. Ateliers ouverts de 11h à 17h.
- **Vendredi 20/11 : Tournoi de whist** à la salle « Le cosmos » à Sterpigny à 20h. Bar, grignotages et lots. Infos : Jean-Nicolas Burnotte : 0495/53.05.10. Voir page 30.
- **Samedi 21/11 : distribution gratuite d'arbres** au garage communal (Courtil 103) Infos : Steve Thiry – steve.thiry@gouvvy.be – 080/29.29.23. Voir page 20.
- **Dimanche 22/11 : « Les petits déjeuners de Josephine »** à Cherain. Buffet garni de produits locaux. 12€/adultes et 8€/enfants<12 ans. Infos et réservation : 0470/69.14.16.
- **Vendredi 27/11 : Conférence - Dégustation** « De la toile à la flûte, une histoire de l'Art qui pétille », 19h30, à la maison communale de Bovigny . Infos : Dorina Muntean – 0495/14.69.80 dorina.muntean@gouvvy.be. Voir page 15.

DÉCEMBRE

- **Samedi 5 et dimanche 6/12 : Marché de Noël** au Château de Gouvvy. Nombreux exposants, bar et petite restauration. Animations & concerts. Ambiance conviviale et chaleureuse. Infos auprès de l'Office du Tourisme de Gouvvy : 080/51.01.80 ou info@gouvvy-tourisme.be.
- **Jeudi 10/12 : Goûter de Noël** organisé par le CPAS de Gouvvy à la salle Le Cosmos à Sterpigny. Plus d'infos bientôt.
- **Vendredi 11/12 : Tournoi de whist** à Périphe en la demeure à Limerlé à 20h. Bar, grignotages et lots. Infos : Jean-Nicolas Burnotte : 0495/53.05.10. Voir page 30.
- **Samedi 12/12 : Concert de fin d'année** – 20h à l'église de Sterpigny. Infos : Dorina Muntean 0495/14.69.80 – dorina.muntean@gouvvy.be. Voir page 15.
- **Dimanche 13/12 : Marché fermier** de producteurs bio et locaux à Périphe en la Demeure à Limerlé à partir de 10h30 jusque 14h.
- **Samedi 19/12 : Marché de Noël** de Cherain dès 15h. Chorale de l'école du village, artisans, petite restauration et bar de Noël, chapiteaux chauffés.

CHALLENGE

Les djoyeux whistoux ardennais 2026



- Vendredi 30 octobre 2026 à 20h Cherain (Chez Josephine)
- Vendredi 20 novembre 2026 à 20h Sterpigny (salle «le Cosmos»)
- Vendredi 11 décembre 2026 à 20h Limerlé (Périphe en la demeure)
- Samedi 26 décembre 2026 à 20h Gouvvy (salle de l'harmonie)
- Vendredi 29 janvier 2027 à 20h Gouvvy (scouts, «au Nanoux»)
- Samedi 20 février 2027 à 20h Gouvvy (école Ste-Thérèse)
- Samedi 13 mars 2027 à 20h Limerlé (salle «Le Réveil»)

Bar & Grignotages
3 x 16 donnes
Fair play, convivialité & bonne humeur
Montée à l'emballage

Informations:
J-N Burnotte +32 495 530 510

Possibilité de participer uniquement à un tournoi (lots à chaque tournoi)
Les 4 meilleurs scores de chacun seront additionnés pour remporter un des 5 gros lots du challenge

STEINBACH

MARCHE NOCTURNE D'HALLOWEEN

31 Octobre 2026
Départ de 19h à 20h30

- Circuits balisés de +/- 4 km et 7km
- Arrêt sur le parcours (soupe potiron maison, boissons...)
- Jeux pour les enfants
- Au retour à la salle : boissons, pains saucisses et hamburgers
- Prévoir lampe de poche et vêtements adaptés à une marche dans la nature

INFO
☎ 080/ 51 04 36
✉ sallesardennais@yahoo.fr

Dimanche 15 novembre

Journée de l'Artisan



- Grande démonstration de tournage sur bois
- Expo de céramique et peintures abstraites

Courtil 102. 6671 Gouvvy
ateliers ouvert de 11h à 17h

THE CLAY WOOD FACTORY

- **Samedi 26/12 : Tournoi de whist** à la salle de l'harmonie à Gouvvy à 20h. Bar, grignotages et lots. Infos : Jean-Nicolas Burnotte : 0495/53.05.10. Voir page 30.
- **Dimanche 27/12 : « Les petits déjeuners de Josephine »** à Cherain. Buffet garni de produits locaux. 12€/adultes et 8€/ enfants<12 ans. Infos et réservation : 0470/69.14.16.
- **Mercredi 30/12 : Spectacle de Noël au théâtre, « Les Bêtises de Violette »** (Théâtre des 4 mains) à l'école de Cherain à 15h dès 5 ans. Contact : Francine Duplicy (Ligue des Familles - Comité de Gouvvy) 0495/46.78.15



A retenir

Le goûter de Noël
organisé par le CPAS de Gouvvy
aura lieu le

10/12/2026

à la salle Le Cosmos à Sterpigny

infos à venir...



Marché de Noël

au Château de **GOUVY**

Artisanat

Bar & petite restauration

Animations

Sam. 05
dès 14h

Dim. 06
de 11h à 19h

DÉC.

INTÉRIEUR & EXTÉRIEUR !

A 900M À PIED DE LA GARE

Gouvvy Mairie de Gouvvy Province de Luxembourg CPAS de Gouvvy

Salon ^{du} LIVRE GOUVY



◡ DIMANCHE ◡
11 OCTOBRE
2026

◡ de 10h à 17h ◡

ENTRÉE
GRATUITE

📍 ÉCOLE DE
CHERAIN

Adresse :
Cherain 33A
6673 Gouvvy



DÉDICACES



RENCONTRES



ATELIERS
CRÉATIFS



RESTAURATION



TOMBOLA

Un jour pour partager
le plaisir des livres! ♥



PROVINCE DE
LUXEMBOURG